

(ou entendra pieusement réciter) l'acte de consécration « O CŒUR TRÈS SAINT ET TRÈS AIMANT DE JÉSUS... » ; *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière* (2).

Premier vendredi de chaque mois.

CONFRÈRES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS } ; *confess.*,
Gardes d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus }
commun., *visite* à l'église de la confr. ; † (3).

Premier dimanche de chaque mois.

CONFRÈRES DU SAINT-ROSAIRE ; trois indulg. plén. : 1^o *confess.*, *commun.* dans l'église de la confrérie, *visite*, *prière* ; † ; —2^o *confess.*, *commun.*, *visite* à la chap. de la confrérie ; † ; —3^o *confess.*, *commun.*, *prière*, assistance à la procession de la confrérie ; †.

(A suivre).

II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

DECEMBRE

(Suite)

Dans le cours du mois de décembre.

Tout fidèle qui a récité au moins trois fois, chaque mois de l'année, devant une croix de mission des jésuites, 3 *Pater*, *Ave* et *Gloria* en mémoire des trois heures d'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et selon les intent. du Pape ; *confess.*, *commun.*, récit. de 3 *Pater*, *Ave* et *Gloria* devant la croix ; †.

JANVIER

1. Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

ASSOCIÉS DE LA STE-FAMILLE ; *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière* ; †.

Confrères du Précieux-Sang ; *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière* ; †.

CONFRÈRES DU T. S. ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE ; *confess.*, *commun.* ; †.

Associés du Rosaire-Vivant ; *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière* ; †.

CONFRÈRES DE S. JOSEPH (affiliation de Beauvais) ; *confess.*, *commun.*, *visite* à la chapelle de la confrérie, *prière* ; †.

Tout fidèle qui porte le scapulaire de S. Joseph ; *confess.*, *commun.*, *visite* (1 vêpres), *prière* ; †.

Visite dans une église de jésuites ; pour tous les fidèles, une fois du 25 décembre au 8 janv., *confess.*, *commun.*, *prière* ; †.

3. Octave de S. Jean, apôtre et évangéliste.

Zélateurs et zélatrices du Cœur de Jésus ; *confess.*, *commun.* aux intentions spécifiées, *prière*. (A suivre). J. S.

AUX PRIERES

Mme Jordan, des Sœurs du Sacré-Cœur, Chicago.

(2) Cette formule telle que corrigée par la Congrèg. des indulg., le 26 juillet 1877, se trouve dans l'*Appendice au Rituel romain*. 3^e édition 1890, pp. 111 et 336. (La 2^e édition était imprimée lorsque le texte de cette consécration a été enrichi d'indulg.).

(3) Ces deux indulgences peuvent indifféremment être gagnées le 1^{er} vendredi ou le 1^{er} dimanche, mais une seule fois chacune